

**PLUS DE 300 000 \$ POUR SOUTENIR LE MILIEU  
SPORTIF, LOISIR, PLEIN AIR, ACTIVITÉ PHYSIQUE  
ET LE LOISIR POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**

**ACTUALITÉ**

Le 15 octobre dernier, la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest annonçait un plan d'aide de 70 millions de dollars pour soutenir les artisans du sport, du loisir et du plein air qui ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19. Ces sommes sont majoritairement destinées aux partenaires du loisir et du sport, responsables de l'organisation d'une multitude d'activités qui favorisent la santé de la population et la vitalité de nos communautés.

« *Les sommes annoncées aujourd'hui leur permettront de poursuivre leurs activités malgré la pandémie. Je compte sur leur créativité et leur débrouillardise* » Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine

Comme partenaire du développement du loisir et du sport, l'URLSM a reçu une bonification de son financement. Maintenant, l'objectif de l'URLSM est de soutenir les clubs et les organisations de la Mauricie. Pour ce faire, l'URLSM a élaboré son « Plan de relance » pour les organismes de loisir, sport, plein air et loisirs pour les personnes handicapées.

Ce Plan présente quatre volets afin de mieux répondre à chacune des situations vécues par les organismes locaux et régionaux œuvrant sur le territoire de la Mauricie. Par ce Plan, l'URLSM souhaite intervenir sur plusieurs fronts à la fois afin :

- D'accompagner les organismes pendant la crise
- D'atténuer la pression financière ressentie par les organismes
- De maintenir les ressources humaines (direction, entraîneur, etc.) en place
- D'assurer la survie et la poursuite des activités
- De soutenir le développement et la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'intervention
- De collaborer avec les organismes à une relance fructueuse

**Volet 1 : Urgence financière**

Ce volet vise à répondre à un besoin urgent en terme financier pour les dépenses opérationnelles de l'organisme qu'il ne peut reporter, y compris, sans s'y limiter, les salaires, les loyers, les services publics (électricité, gaz), les taxes municipales et scolaires, l'assurance, les frais de télécommunication, les intérêts payés sur les prêts hypothécaires et le service de la dette.

L'organisme doit démontrer une perte de revenus importante ou une augmentation majeure des dépenses reliée directement à la Covid-19. Présentez de façon précise l'urgence de la situation. Ce volet vient soutenir les organismes qui se retrouvent en situation de précarité.

**Volet 2 : Soutien organisationnel**

Le soutien organisationnel concerne les organismes, clubs, association ayant maintenue leurs activités durant la pandémie, et ce, malgré les inconvénients organisationnels. L'URLSM souhaite ainsi éviter la fermeture permanente de ces organismes de loisir et de sport.

Par ce volet, l'URLSM souhaite atténuer les impacts attribuables aux pertes de revenus en lien avec l'annulation ou l'impossibilité de tenir des activités régulières, événements et activités d'autofinancement.



### Volet 3 : Innovation et développement

Ce troisième volet cible les organismes ayant mis en place de nouvelles façons afin de rendre accessible leurs services auprès de leur membre, et ce, en tenant compte de la nouvelle réalité imposée par la Covid-19. Les projets et activités se démarquant par leur caractère novateur et créatif méritent une attention particulière.

L'aide financière est allouée à un projet ou une activité ayant nécessité une adaptation pour permettre la pratique dans un contexte sécuritaire et selon les phases de confinement ou de déconfinement.

### Volet 4 : Relance des activités

Ce volet vise à stimuler la reprise des activités selon un cadre « normal » ou selon des paramètres non traditionnels à explorer, afin de permettre à l'ensemble de la population d'avoir à nouveau accès à des activités de loisir et de sport selon les consignes de la santé publique en vigueur.

Ce volet vise aussi, dans une moindre mesure, à soutenir les nombreux tournois et événements annulés en raison de la Covid-19 afin de leur permettre une nouvelle mise en marché et rejoindre une nouvelle clientèle, lors de la reprise complète des activités.

### Formulaire de demande

Le formulaire de demande sera disponible au début du mois de janvier. Dès que possible, les membres de l'URLSM seront informés des démarches à réaliser pour faire une demande de soutien financier. De plus, toutes les informations seront publiées sur le site internet et Facebook de l'URLSM.

## FINANCEMENT MES PREMIERS JEUX

MES PREMIERS JEUX

Financement unique afin de réaliser des activités Mes premiers Jeux auprès des enfants âgés de 6 à 12 ans. Les demandes seront traitées deux fois par mois (le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois).

### Critères admissibles au financement :

- Initiation sportive
- Achat de matériel
- Volet communication (promotion/ capsule vidéo/ achat outil de communication)
- Initiation sportive dans les écoles en collaboration avec l'URLSM
- Réalisation de matériel pédagogique
- Ressource humaine
- Activités personnalisées
- Autre

Les clubs sportifs, les écoles, les municipalités et les organismes peuvent faire la demande.

### Critères d'admissibilités :

- La clientèle doit être âgée entre 6 et 12 ans
- Le projet doit être réalisé ou doit être en partenariat avec un club sportif
- Le projet doit être réalisé d'ici le 15 mars 2021

### Engagement :

- Réaliser le projet d'ici le 15 mars 2021
- Remettre un bilan (statistiques) et des photos de l'activité
- [Faites une demande dès maintenant](#) (jusqu'à épuisement des fonds).

### Pour information

Mme Anabel Plamondon

[anabel.plamondon@urlsmauricie.com](mailto:anabel.plamondon@urlsmauricie.com)



Mes premiers Jeux

## DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2021 : UN DÉFI GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

ACTIVITÉ PHYSIQUE

La Mauricie est fière participante du Défi château de neige de l'édition 2021 qui se tiendra du **4 janvier au 8 mars** prochain. Nous invitons les municipalités et les organismes à inclure dans la programmation hivernale le Défi château de neige.

L'objectif du Défi est fort simple : inciter les gens de la Mauricie à enfiler leur habit de neige pour aller bouger à l'extérieur durant l'hiver et ainsi, contribuer au maintien de saines habitudes de vie ! Les organismes et les municipalités intéressés à participer au Défi, sont invités à inclure dans leur programmation cette activité. Un espace dédié à la construction de châteaux de neige doit être présent sur le site de l'événement.

Si vous êtes intéressé, vous devez inscrire votre événement sur le site web du Défi château de neige et celui-ci sera affiché sur la page de votre région administrative. Par la suite, les participants iront construire un château sur le site de l'événement et devront l'inscrire sur le site [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca) et sélectionner votre événement. De nombreux prix seront attribués au hasard parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château de neige entre le 4 janvier et le 8 mars 2021.

Le site web s'adresse directement aux citoyens. Sur celui-ci, on retrouve l'ensemble des châteaux conçus à travers la province et l'ensemble des événements organisés dans la province qui promeut le Défi château de neige dans une carte interactive. Également, une page web est associée à chacune des régions participantes dans laquelle il est possible de retrouver l'ensemble des événements, des prix à gagner et des commanditaires.

Pour tous les détails du concours, rendez-vous via le: [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca) et suivez le Défi château de neige sur Facebook : <https://www.facebook.com/defichateaudeneige/>



## POUR UN HIVER ACTIF!

Nous vous proposons un article intéressant qui traite de l'exploitation des parcs et des équipements récréatifs en contexte de COVID-19 publié par le Conseil sport et loisir de l'Estrie. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

PARCS ET ESPACES



## ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ ! BUTS DE HOCKEY

Pour offrir un environnement favorable à la pratique de l'activité physique, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a évalué les risques de blessures associés au renversement d'un but de hockey vers l'avant. Nous vous partageons [ce document](#) qui présente les mesures de sécurité à prendre au regard des types de buts utilisés.

PARCS ET ESPACES





En raison des consignes sanitaires actuelles dictées par la Santé publique dans le cadre de la pandémie de COVID-19, ainsi que de celles à venir pour les prochains mois, le conseil d'administration de la Corporation Sport-hommage Mauricie se voit dans l'obligation de reporter la soirée virtuelle qui devait avoir lieu le 16 janvier 2021 afin d'honorer les athlètes de la Mauricie. La situation sera réévaluée en début d'année 2021 et une nouvelle date sera déterminée selon l'évolution de la pandémie et des directives sanitaires.

Tous les intervenants impliqués dans l'organisation de cette soirée d'exception feront tout en leur pouvoir afin de récompenser l'élite sportive de notre région.

### Pour information

Mme Anabel Plamondon

[anabel.plamondon@urlsmauricie.com](mailto:anabel.plamondon@urlsmauricie.com)

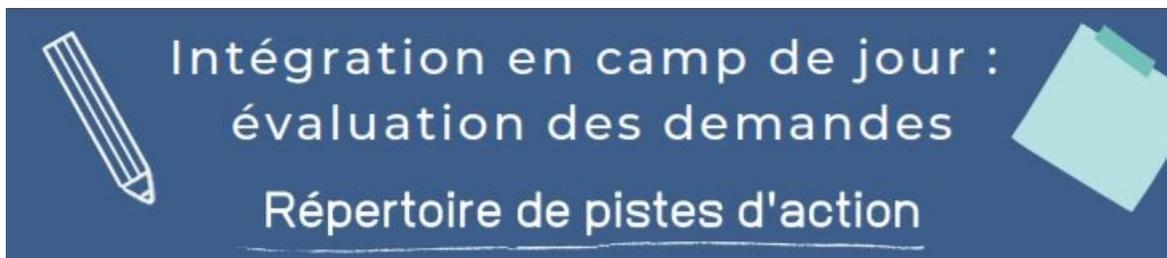
## INTÉGRATION EN CAMP DE JOUR : OUTIL D'ÉVALUATION DES DEMANDES

### SOUTIEN AUX MRC ET MUNICIPALITÉS

L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées et le Réseau des instances régionales pour le loisir des personnes handicapées vous présente le répertoire de pistes d'action visant à faciliter l'évaluation des besoins des jeunes handicapés en camp de jour.

Voici une vidéo explicative, [cliquez ici](#).

Pour accéder à l'outil, [cliquez ici](#).



### FORMATION

## RETOUR SUR LE WEBINAIRE SUR LA MOTIVATION : PRINCIPE ET IMPLICATION AVEC MARIANNE MICHAUD

En partenariat avec Sport Excellence Mauricie, Mme Marianne Michaud, consultante en préparation mentale a réalisé un webinaire sur la motivation des athlètes le 11 novembre dernier. C'est 17 entraîneurs qui ont reçu la formation.

**WEBINAIRE**  
**MOTIVATION: PRINCIPE ET IMPLICATION**

**DESCRIPTION**  
La formation traitera de la motivation chez les athlètes. En premier lieu, les principes de base de ce concept seront décrits et expliqués pour que les entraîneurs aient une meilleure compréhension des mécanismes derrière la motivation. En second lieu, je leur donnerai des conseils pour appliquer ces principes de façon concrète afin de créer un environnement et une relation propice à un meilleur engagement des athlètes. Finalement, je proposerai des façons d'utiliser les principes vus plus tôt, en contexte d'incertitude afin de stimuler la motivation de leurs athlètes malgré le contexte actuel.

**INFORMATION**  
11 NOVEMBRE 2020  
19 H  
POUR LE MILIEU SPORTIF  
PAR ZOOM

**INSCRIPTION:** <https://www.urlsmauricie.com/formulaire-formation-motivation-principe-et-implication/>

**MARIANNE MICHAUD**  
Consultante en préparation mentale

**CREEM**  
Centre de ressources en éducation et en milieu scolaire

**LOISIR SPORTIF**  
Anabel Plamondon  
anabel.plamondon@urlsmauricie.com  
878-699-3079 poste 6580

**GRATUIT**

« Les jeunes ont des ressources disponibles pour eux, surtout au Québec! »  
Championne paralympique en basketball en fauteuil roulant et en ski paranordique, Cindy Ouellet est la définition même du mot résilience. Diagnostiquée d'un cancer à l'âge de 12 ans, l'athlète a dû réorienter son rêve de participer aux Jeux olympiques. Pour écouter la balado « tête à tête », [cliquez ici](#).



## RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES DU 5 DÉCEMBRE DERNIER

BÉNÉVOLAT

Afin de souligner l'importance des bénévoles, le 5 décembre dernier l'URLSM a mis en valeur les candidats soumis au prix Dollard-Morin 2020 sur sa page Facebook. Plusieurs vidéos illustrant tout le travail réalisé par ceux-ci a été mis de l'avant. Pour consulter ces vidéos, [cliquez ici](#).



L'URLSM souhaite faire la promotion du « Portail des gestionnaires et des bénévoles » réalisé par l'Observatoire québécois du loisir. Ainsi, à chaque édition du Mensuel, nous publierons un extrait d'une fiche disponible sur le site internet.

BÉNÉVOLAT

## QUELLE EST LA VALEUR FINANCIÈRE DU BÉNÉVOLAT ?

Le bénévolat est essentiel à la collectivité ! Nous vous proposons de [consulter cet article](#) qui traite de la valeur financière du bénévolat et sa contribution.

## L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DE L'URLSM VOUS SOUHAITE UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES !

Que se soit dans le développement de nouveaux projets, dans le soutien aux membres et dans la continuité du plan d'action, l'équipe de l'URLSM est toujours active et présente pour vous soutenir dans vos projets.

Avec le temps des fêtes qui est à nos portes, Mme Olga Jourdain, présidente, les administrateurs ainsi que l'équipe de travail de l'URLSM tenaient à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes actif, divertissant et les meilleurs vœux pour l'année 2020 !



Roger Trudel



Ginette Rastel



Julie Laroché



Lise Déry



Lydia Pépin



Hélène Houde



Marie-Andrée  
Paquin



Anabel Plamondon



Jean-Cyril  
Morand